

Rencontre RANDO et TRUFFES

en Drôme provençale

entre RICHERENCHES et GRIGNAN

du Vendredi 21 au Samedi 22 février 2025



INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE

RENCONTRE : logement en demie pension au PRIEURE DE GRIGNAN

Départ à 6 heures 30 de St Germain - Rassemblement au Bar de Grillon

Rando le vendredi à LE PEGUE - Samedi : Marché aux truffes à RICHERENCHES, puis dégustation (toast truffé) au cellier des Templiers (à réserver), puis rando de 12 h 30 à 16 H à La GARDE ADHEMAR : Le val des Nymphes

Retour vers 19 heures à St Germain. Prévoir pique nique midi, sac à dos pour la journée. Covoiturage

Réservé pour 10 personnes. Informations détaillées sur le site (hébergement). Dégustation toast : 7 à 8 €

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

Pour faciliter la gestion des participations, l'**INSCRIPTION** sur le site est **INDISPENSABLE** et **OBLIGATOIRE**. **BIEN LIRE** les informations complémentaires définies pour la rencontre, afin de répondre et connaître les différentes demandes et options de participation. De plus, l'enregistrement informe le chargé d'itinéraires sur les questions posées et sur le nombre de participants. Suivi possible du nombre d'inscriptions par les participants (si connecté). Participation validée en fonction du nombre de places disponibles.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable ci dessous, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, CONSULTEZ sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'INSCRIPTION et de PARTICIPATION, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS

INSCRIPTION -RESERVATION : S'inscrire et verser l'acompte pour MI JANVIER pour réservations.

Versement ACOMPTE : Un chèque d'acompte demandé : 100 euros non encaissé. Règlement direct aux prestataires.

Coût estimatif entre 70 et 100 euros par personne pour 1 nuitée et dégustation. Coût de la rencontre en attente de finalité.

Le covoiturage et les repas (midi) et boissons particulières sont à régler en plus.

Pas d'assurance d'annulation mise en place pour la rencontre et l'hébergement. Les premiers inscrits ayant versés l'acompte seront retenus

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser les chèques par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible. Chaque participant s'inscrit dans le cadre d'une démarche individuelle. Présence obligatoire à la réunion précédant la rencontre (information).

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider d'accorder ou non le remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés. Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ.

Mise en place du COVOITURAGE (Participation aux frais) - Le club n'organise pas le covoiturage - Rapprochez vous des conducteurs, lors des réunions.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévus et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est nécessaire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements par les chargés d'itinéraires : contactez :

Daniel SERRES

Retour **INSCRIPTION (coupon + règlement)** : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

COUPON D'INSCRIPTION

Mme, Mr, **NOM** : **Prénom** :

RENCONTRE RICHERENCHES FEVRIER 2025

Adresse complète : Rue : Code Postal : Ville :

Adresse MAIL : @ N° Téléphone : / / / / / / / /

Votre numero de licence ffrp (validité de la saison en cours) : N°

Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour CO VOITURAGE OUI /___/ NON /___/

Bien REPENDRE sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues)

Chèques d'inscription à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES : de 100 euros de suite.

Je déclare m'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, de la rencontre et de la pratique de la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.

fait à : _____, le _____

Signature : _____

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation